

Projet canadien Résultats dans le domaine de la santé pour l'amélioration de l'information et des soins

Fiche d'information sur le projet C-RSAIS à l'intention des cliniciens

Qu'est-ce que le projet C-RSAIS?

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et Inforoute Santé du Canada ont lancé conjointement le projet C-RSAIS pour amorcer le processus de collecte de résultats cliniques normalisés reflétant la pratique infirmière à inclure dans les dossiers de santé électroniques (DSE). Inspiré du projet Résultats dans le domaine de la santé pour l'amélioration de l'information et des soins (RSAIS) (www.health.gov.on.ca/c-hobic) de l'Ontario, le projet C-RSAIS vise à faire mieux comprendre et à démontrer l'incidence des soins infirmiers sur les résultats pour la santé des patients. Les ministères de la Santé de la Saskatchewan et du Manitoba sont aussi partenaires du projet.

Quels renseignements recueille-t-on?

Le système C-RSAIS ajoute des questions normalisées à l'évaluation des aspects suivants : état fonctionnel, auto-soin thérapeutique, douleur, nausées, fatigue, dyspnée, plaies de lit et chutes. Les résultats obtenus chez les patients sont d'importants indicateurs de leur état affectif et physique, qu'ils se trouvent à domicile, dans un établissement de soins ou à l'hôpital. Les renseignements sont réunis électroniquement au moment de l'admission et du congé dans les établissements de soins de courte durée, et au moment de l'admission et une fois par trimestre – ou en cas de changement de l'état du patient – dans d'autres secteurs du système de santé.

Comment utiliser ces renseignements dans ma pratique?

Les concepts du système C-RSAIS sont définis, mesurés de façon valide et fiable et des données probantes les relient à la pratique infirmière. Une approche normalisée de collecte de renseignements cliniques permet de les transcrire sous forme condensée dans des bases de données ou de les garder dans des DSE afin de pouvoir en suivre l'évolution dans le temps.

L'information normalisée est mise à la disposition des infirmières qui l'utilisent dans l'évaluation de l'effet de leur pratique sur les résultats cliniques. Les infirmières peuvent, par exemple, consulter de l'information normalisée tirée de l'évaluation effectuée au moment de l'admission et du congé (évaluation trimestrielle dans les établissements de soins de longue durée) pour voir si l'état de santé d'un patient s'est amélioré au niveau des fonctions, des symptômes, etc. Les infirmières peuvent ainsi déterminer si leurs interventions améliorent les résultats pour les patients. À plus long terme, on veut inclure cette information dans les DSE afin que tous les cliniciens concernés y aient accès lorsque les patients passent d'un secteur à un autre.

Qui bénéficie de la collecte de ces renseignements?

Les personnes recevant des soins de santé au Canada sont les principaux bénéficiaires du système C-RSAIS. La possibilité de suivre l'évolution des résultats chez les patients mettra en évidence des pratiques exemplaires et permettra de mieux comprendre l'influence de la profession infirmière et d'autres professions de la santé. L'évaluation normalisée améliorera considérablement la communication entre les fournisseurs de soins et le patient ou les membres de sa famille. Les évaluations normalisées amélioreront aussi la communication entre les professionnels de la santé, même lorsque des patients sont transférés ou reçoivent leur congé, ce qui entraînera une amélioration continue des soins offerts aux patients, ainsi que des résultats pour les patients. Le C-RSAIS fournit aussi aux gestionnaires de l'information qui les aide à prendre de meilleures décisions en matière d'affectation des ressources en soins de santé.

Comment le système C-RSAIS facilite-t-il le renouvellement du système de soins de santé?

Le système C-RSAIS appuie plusieurs des priorités du renouvellement des soins de santé au Canada, y compris la sécurité des patients, la qualité des résultats cliniques en soins à domicile et l'utilisation des technologies de l'information pour rendre les soins de santé plus efficaces. Le travail d'innovation qui se fait pour tester la norme de terminologie clinique en soins infirmiers accroîtra le niveau de responsabilisation en permettant de dégager des tendances dans les résultats des patients selon l'unité, l'hôpital, la région et la province. Les pratiques exemplaires seront ainsi plus faciles à circonscrire et à diffuser. Les personnes recevant des soins de santé au Canada bénéficieront d'une norme de soins plus rigoureuse et de meilleurs résultats pour la santé.

Comment le système C-RSAIS contribue-t-il à la création des dossiers de santé électroniques au Canada?

Le système C-RSAIS offre à la profession infirmière deux possibilités :

- accélérer l'adoption ou l'application, par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des DSE et des technologies de l'information et de la communication qui incluent des résultats cliniques normalisés reflétant la pratique infirmière;
- renforcer la capacité de la profession infirmière de participer à l'élaboration de pratiques exemplaires, à la planification du système de santé, à l'affectation des ressources, à la mesure du rendement et à la recherche, et d'y contribuer.

Pour en savoir davantage sur le système C-RSAIS, visitez la page Web du projet à :

www.cna-aiic.ca/c-hobic

